

10-INT-423



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 14.09.2010

Scanné le _____

Au Grand Conseil du Canton de Vaud

Interpellation : Le nouveau parking de Vennes va-t-il contraindre des centaines de personnes à payer un tarif exorbitant ?

Développement :

Très prochainement un nouveau parking relais (P+R) sera ouvert près de la sortie autoroutière de Lausanne Vennes. Ce nouveau parking, de plusieurs étages, sera entièrement couvert. Il semblerait que l'actuel parking, en plein air, sera désaffecté dès la mise en service du nouveau parking. Un parking souterrain est certes un avantage comparé à un parking en plein air, mais il pose toutefois la question du coût. Bien que la réalisation finale de ce nouveau P+R soit bientôt atteinte, il semble que les usagers n'ont pas encore été informés des changements à venir, ni des coûts futurs. Afin de favoriser les pendulaires d'utiliser ces parkings, les coûts vont-ils bien dans cette logique ou pas ?

Questions au Conseil d'Etat :

1. Quand est-ce que ce nouveau P+R couvert sera-t-il ouvert ?
2. Est-ce que le système tarifaire sera identique aux P+R actuels (Blécherette, Vélodrome, Bourdonnette, Ouchy,...) ?
3. Les abonnements mensuels des autres P+R seront-ils valables dans ce nouveau parking souterrain ?
4. Si non, quel sera le prix de ce parking à la journée et au mois ?

Bex, le 14 septembre 2010

Pierre-Yves Rapaz

Député

